

L'Adresse—M. Wise

J'ai déjà dit que ces modifications de parcours allaient être douloureuses. Mais je suis persuadé qu'elles s'imposent si on veut rationaliser davantage les activités du gouvernement. Je vais consulter les provinces et le secteur privé au cours des prochains mois afin d'arrêter des moyens de soutenir davantage l'industrie agro-alimentaire à moindres frais pour les contribuables. Je compte bien préparer au moins un document de travail afin de mieux orienter les consultations envisagées.

On a dit, dans le discours du trône, qu'il fallait que le pays tout entier se concerta et collabore inlassablement pour exploiter à fond le potentiel de notre économie. Je suis donc fermement déterminé à trouver, avec la collaboration de mes homologues provinciaux, des moyens de surmonter les problèmes qui affligent le secteur agro-alimentaire.

Je me suis donné, comme toute première tâche, lorsque j'ai été assermenté à titre de ministre de l'Agriculture, de rétablir des rapports professionnels constructifs avec les provinces en tout ce qui concerne les questions agricoles. J'ai rencontré personnellement et collectivement presque tous mes collègues provinciaux. Nous avons eu des conversations enrichissantes sur nos problèmes communs et sur la façon de travailler plus harmonieusement pour le mieux-être de nos agriculteurs.

Le problème du financement est certainement le principal obstacle au développement du secteur agricole aujourd'hui. Les intérêts représentent la plus grosse dépense de la majorité des agriculteurs canadiens et, malheureusement, un bon nombre d'entre eux ont des difficultés à les payer.

La semaine dernière, j'ai rencontré les ministres provinciaux de l'Agriculture pour parler de ce que nous pourrions et devrions faire pour résoudre les graves problèmes de crédit propres à l'agriculture canadienne. Je demanderai bientôt l'appui de mes collègues du cabinet pour présenter des mesures visant à atténuer ces problèmes.

Entre-temps, j'ai demandé à la Société du crédit agricole de suspendre toute procédure de saisie jusqu'au début de l'année prochaine.

Une autre priorité dont j'ai parlé avec mes homologues provinciaux est la création d'un régime volontaire de stabilisation pour les producteurs de viande rouge. Ce programme serait financé par le gouvernement fédéral, les provinces et les producteurs. Il exigerait une modification à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. J'espère que ces modifications seront présentées à la Chambre très prochainement.

Une autre mesure législative urgente a déjà été déposée, il s'agit des modifications à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme qui permettra aux producteurs de tabac d'explorer la possibilité de constituer un office national de commercialisation du tabac. Cette modification a été demandée par les producteurs qui souffrent actuellement de l'augmentation du prix des matières premières, de la baisse des prix et de la diminution des marchés, ce qui les a forcés à réduire les superficies de culture.

Nous demanderons également aux députés au cours de la session d'étudier une mesure législative pour augmenter le niveau maximum des paiements en vertu de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes. Ce changement permettra de faire des paiements anticipés pour des denrées visées par la loi selon une procédure semblable à celle qu'on suit pour les grains de l'Ouest.

Le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) et moi-même avons annoncé la semaine dernière que les producteurs de grains des Prairies recevraient un paiement final de 123 millions de dollars en vertu du régime de stabilisation concernant le grain de l'Ouest pour 1983-1984. Les chèques seront expédiés la semaine prochaine. Étant donné que la récolte cette année a été plus faible en raison de la sécheresse qui a frappé une partie de l'Ouest, il semble probable que le régime de stabilisation devra verser des sommes importantes en 1984-1985 également. Une modification supplémentaire à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest sera également nécessaire si nous voulons effectuer un paiement provisoire aux producteurs plutôt que de les forcer à attendre jusqu'en novembre 1985 avant de recevoir un autre paiement.

Il y aura aussi des modifications de moindre importance dans certaines lois, mais je pense que j'ai parlé des principales mesures législatives concernant l'agriculture et de certains des problèmes que nous étudierons au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Notre gouvernement comprend la diversité et l'importance du secteur agro-alimentaire. Nous travaillerons avec les membres de ce secteur et avec les provinces pour stimuler et renforcer la contribution de l'agriculture à l'économie canadienne.

M. le vice-président: Le député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly) désire-t-il poser une question?

M. Manly: Oui, monsieur le Président. Je voudrais remercier le ministre de son discours. Je m'inquiète de sa position en tant que chef du ministère de l'Agriculture. Le ministre d'État aux Forêts (M. Merrithew) relève de lui mais il n'a pas de ministère séparé. Pendant la campagne électorale, le parti conservateur et le premier ministre (M. Mulroney) ont insisté sur l'importance du secteur forestier. Dans le discours qu'il a prononcé le 20 juillet au Canadian Club, à Vancouver, le premier ministre a dit ceci:

Un gouvernement progressiste conservateur fera un effort coopératif massif pour sauver cet élément vital de notre patrimoine national et de l'économie nationale.

Jusqu'à présent, nous n'avons encore aucune preuve de l'existence d'un programme de cette envergure dans le secteur forestier. Il n'est pratiquement pas question du secteur forestier dans le discours du trône.

Depuis quelques semaines, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial négocient une entente forestière de cinq ans, portant sur une somme de 300 millions et prévoyant le partage des frais en deux. Sauf erreur, le gouvernement provincial a accepté, mais le gouvernement fédéral essaie de gagner du temps. Dans le communiqué du 29 octobre, le ministre d'État aux Forêts a dit que le niveau de financement pourrait changer. Il a déclaré que cela dépendrait surtout des sommes que nous pourrions injecter la première année. Pendant la campagne électorale, le gouvernement a admis qu'il existait un déficit de plus en plus marqué au niveau de l'offre de produits forestiers. Ce déficit est très important. Pour le moment, il se préoccupe uniquement du déficit financier alors que le déficit qui se manifeste dans l'offre de bois d'œuvre menace l'économie canadienne dans les années à venir. Il faut faire quelque chose à ce sujet, et le gouvernement ne bouge pas.